



SHALSHELET NEWS



La Parole du Rav Brand

La Torah fut donnée en deux formats, écrit et oral. Le texte aborde les sujets de manière concise, et la Torah orale le commente avec moult détails. Par différentes techniques ingénieuses, les détails énoncés par la Torah orale sont allusionnés au texte, et ainsi les deux *Torot* se complètent. Il en est de même concernant la plupart des mitsvot. Mais lorsque la Torah aborde l'architecture et la fabrication du Tabernacle, le texte est prolifique, et y consacre quatre Parachiot entières. Il précise les matériaux, l'or, l'argent, le cuivre, le bois, les pierres précieuses, les poutres, les tissus et les tapis, l'Arche Sainte, les Autels, la Table, les habits des Cohanim etc... Le tout est détaillé méticuleusement, indiquant leurs mesures et emplacements. De plus, la Torah rédige le tout, par deux fois. Ce fait est unique!

En fait, les deux formes de transmission possèdent leur justification. La Torah écrite consolide la pérennisation, selon le dicton *les paroles s'envolent et les écrits restent*. La Torah orale pour sa part exige la présence d'un maître, et ce fait écarte les erreurs de compréhension. Le texte est concis, afin qu'il soit assimilé totalement par chacun. La transmission orale par contre, contient une masse colossale de commentaires, son assimilation exige une étude ardue, et cela n'est pas forcément accessible à tous. Chacun l'aborde alors selon ses aptitudes intellectuelles et sociétales, et selon son emploi du temps. Ceci concerne les lois, mais concernant le fondement de la Torah, à savoir qu'elle n'est pas conçue par les hommes mais qu'elle vient du Ciel, il doit être assimilé facilement, par tous. C'est justement le fait qu'elle explicite, par un texte, la construction du Michkan avec tous ses détails, qui favorise son adhésion. Comment ? En fait, la Torah est descendue du Ciel par étape: D-ieu adresse les Dix Paroles aux Juifs, à travers le Feu et les Flammes. Puis, D-ieu invite Moché sur le Sinaï pour 40 jours, entouré par les Nuages divins et par le Feu, et l'instruit, succinctement, d'autres Commandements (Chémot 24,16-18). Au terme des quarante jours, Moché apporte les Tables de la loi, et dès lors, D-ieu s'adresse à lui dans sa propre Tente, survolée par la Nuée (Chémot 33, 7-10). Par la suite, les Juifs construisent le Tabernacle, que D-ieu couvrit aussi de Sa colonne de Nuée (Chémot, 40,34). Puis D-ieu enseigne à Moché les détails de la Torah durant quarante ans, en lui donnant rendez-vous dans le

Tabernacle (Bamidbar 7, 89). Le Tabernacle joue donc un rôle décisif dans le don de la Torah. Lorsque les Juifs entrent en Erets Israël, ils installent le Michkan à Guilgal (Josué, 5, 10; Zévahim, 118b) pour 14 ans, puis à Shilo (Josué 18, 1). Ils le bâtissent avec des murs fixes, le couvrent avec les tentures du Michkan, contenant tous les ustensiles fabriqués dans le désert (Zéva'him 118). Il y perdura jusqu'à Eli et Chmouel (Samuel 1, 1,3). Après 369 ans l'Arche Sainte tomba dans les mains des Philistins (Samuel 1, 4), de qui elle est récupérée 7 mois plus tard, et déposée, pour 20 ans, à Kiryat Yéarim (Samuel, 7, 1). Le Michkan pour sa part est établi dans la ville de Nov, et y resta durant 52 ans jusqu'à sa destruction par le roi Chaoul (Samuel 1,22), puis il est installé à Giv'on (Chroniques, 2, 1, 3-5). Puis Chlomo construit le Temple, et y introduit l'Arche Sainte (Rois 1, 8, 6-9), il ajoute dix chandeliers autour de celui de Moché, et ajoute dix Tables à celle de Moché (Chroniques, 2, 4, 7-8 ; Ménahot 98b). Le tout resta intact jusqu'à la destruction du Beth Hamikdash (Tosséfta, Sota 13, 1-2). Dans le Saint des Saints se trouvaient aussi le bâton d'amandier d'Aharon avec ses fleurs et ses amandes, le flacon avec la Manne, ainsi que celui de l'huile d'onction préparée par Moché, et son rouleau de Torah (Yoma 53b). Certains éléments originels se trouvaient même au deuxième Temple, tels qu'une flute en roseau, avec laquelle les Lévi'im produisaient une musique douce inimitable, un pilon et un mortier pour la préparation de la Kétoret, tous fabriqués par Betsalel (Erkhin 10b). Lorsqu'Aharon décéda, il légua ses habits à son fils Eléazar (Bamidbar 20,28). A sa mort, ce dernier les a sans doute transmis à son tour. Depuis la sortie d'Egypte jusqu'à la construction du Temple s'écoulèrent 480 années (Mélakhim, 1, 6,1). De sa construction jusqu'à sa destruction s'écoulèrent 410 ans, le tout fait 890 ans. Pendant toutes ces années, les Juifs ont pu contempler tous ces objets et habits, et ont pu constater leur conformité absolue, jusqu'aux moindres détails, avec le récit biblique. Cette authentification interdit tout doute concernant la véracité de son récit. La Torah a alors consigné le Tabernacle et ses détails dans un texte, mode de transmission le plus adapté pour la pérennisation.

Rav Yehiel Brand

La Paracha en Résumé

- Après l'explication de la construction du Michkan dans ses détails, Hachem consacre deux Parachiyot dans Sa Torah pour répéter toujours en détail, la construction du Michkan.
- Hachem annonce à Moché que le 1er Nissan 2449, le Michkan sera érigé. Aharon y sera oint comme Cohen Gadol et sa génération héritera de la sainteté du Cohen à jamais.
- Le 1er Nissan, le Michkan fut érigé, tout entra dans l'ordre et le service débuta.
- Hachem fit descendre Sa présence dans le monde, dans le Ohel Moed (Saint des Saints). Moché ne pouvait y entrer, tellement la Présence Divine y était importante.

Ce feuillet est dédié Léïlouï Nichmat Its'hak Jacques ben Smimna

Chabbat
Vayakel
Pékoudé
Para

ת"ב

10 Mars 2018
23 Adar 5778

Ville	Entrée	Sortie
Paris	18h28	19h35
Marseille	18:19	19:21
Lyon	18:20	19:24
Strasbourg	18:06	19:13

N°73

Réponses Enigmes

N°72 – Ki tissa

Enigme 1 :

On parle d'une personne qui a mangé de la viande dans un repas où il a fait Motsi et là, au bout de 6 heures, il n'a toujours pas fait Birkat (on parle d'un long repas où il continue à manger des choses tout le long).

La Halakha est qu'il est interdit de manger du lait et de la viande au cours du même repas.

C'est pour cela qu'il ne pourra consommer des produits laitiers qu'après avoir fait Birkat Hamazone.

Enigme 2 :

Un secret.

Charade :

Beef Code Ôte Âme

שבת שלום

Abonnements

Il est possible de recevoir par courrier ce feuillet (26€/an).

Il est également possible de recevoir chaque semaine 7 exemplaires de Shalshet News que vous pourrez mettre à la disposition des membres de votre synagogue. (15€/mois)
shalshet.news@gmail.com

Halakha de la Semaine

Les lois de Pessa'h

A) Où doit-on faire la bédikat 'hamets?

B) Faut-il éteindre la lumière au cours de la bédika ?

A) La bédikat 'hamets doit se faire dans tout endroit où on est susceptible d'y avoir fait entrer au moins un kazayit (~18g) de 'hamets. Moins de cette quantité, il n'est pas nécessaire de vérifier. C'est la raison pour laquelle il n'est pas nécessaire de chercher dans les livres ou autre endroit où l'on sait que l'on ne trouvera pas plus de kazayit de 'hamets.

[Yabia omer (helek 7 O.H Siman 43); Or letsion (helek 1 siman 32)]
Cependant, il est très important de préciser que la bédika ne consiste pas à rechercher uniquement les 10 morceaux de pain. Celui qui agirait de la sorte ne sera pas acquitté de la Mitsva .

En effet, il est impératif de vérifier tous les endroits de la maison où l'on risque de trouver un kazayit de 'hamets (et il sera donc fortement recommandé de cacher les 10 morceaux de pain aux endroits où on a fait rentrer le plus de 'hamets au cours de l'année). Il en est de même pour la voiture où il arrive régulièrement que les enfants mangent à l'intérieur (on fera la bédika pour cette dernière à l'aide d'une lampe de poche).

B) Il n'est pas nécessaire d'éteindre la lumière au moment de la bédika. Bien au contraire, il serait même préférable de la laisser allumée car cela nous permettra d'avoir un meilleur éclairage pour la bédika.

(Hazon Ovadia page 40/41; Chevet halévy helek 1 siman 136)

David Cohen

Para Adouma

Lorsque une personne devient impure au contact d'un mort par le toucher ou en étant sous le même toit etc., pour se purifier, hormis l'immersion dans le bain rituel, il doit être aspergé d'eau mêlée à de la cendre de Para adouma; c'est à dire que le Cohen prend une vache totalement rousse et lui fait la Ché'hita . . . puis il brûle la vache et récupère la cendre que l'on mêle à de l'eau pour l'asperger sur cette personne.

Pourquoi lire la Paracha de Para en cette période de l'année ?

Dans le désert nos ancêtres ont préparé une vache rousse à proximité du mois de Nissan afin de pouvoir se purifier après la construction du Michkan, le tabernacle, afin d'offrir et manger le Korban Pessa'h, l'agneau pascal, en son temps. Nous lisons cette Paracha pour « prier » que Hachem asperge sur nous des eaux de pureté très bientôt Amen.

Moché Brand



Aire de Jeu



Charade

Mon 1er n'a de valeur que s'il n'est pas orphelin.

Mon 2nd est au futur.

Mon 3eme est un métal précieux (en ivrit).

Mon tout n'en a que six et non pas sept.

Jeu de mots

Naissance de deux jumelles, on leur souhaite longue vue !

Devinettes

1) "Il les a remplis de sagesse afin de faire..." (35,35). De qui s'agit-il ?

2) Je mesure 28 amot de long et 4 de large. De quoi s'agit-il ? (36,9)

3) Je mesure 10 amot de long et 1,5 de large. Qui suis-je? (36,21)

4) Je mesure 2,5 amot de long et 1,5 ama de large, ainsi qu'1,5 de haut.

Qui suis-je? (37,1)

5) Je mesure 2 amot de long, 1 de large et 1,5 de haut. Qui suis-je?

(37,10)

Enigmes

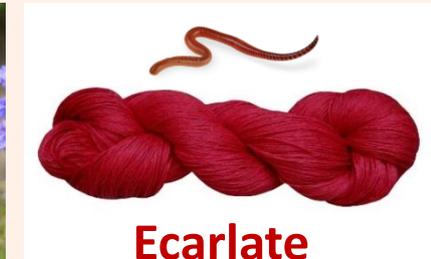
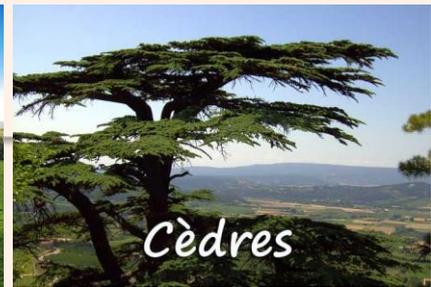
Enigme 1 :

Certaines Berakhot sont recitées à la vue de certaines créatures. Mais il y en a deux qu'il est interdit de contempler. Lesquelles ?



Enigme 2 :

Qu'est-ce qui peut traverser une fenêtre qui est fermée ?



« Alors on brûlera la vache sous ses yeux: sa peau, sa chair et son sang, on les brûlera avec sa fiente ; Le Cohen prendra du bois de cèdre, de l'hysope et de l'écarlate, qu'il jettera dans le feu où se consume la vache. » Bamidbar 19;5-6

Haftara

Ce chabbat est appelé chabbat Para , en raison du passage additionnel qui fournit les détails de la confection des cendres de la vache rousse; ceux-ci seront destinés à la purification d'une personne ayant été en contact d'un mort. Notre haftara, extraite du 36ème chapitre du livre de Yé'hezkel, nous entretient aussi, d'impureté. Mais celle-ci provenant plutôt du péché et d'une mauvaise conduite, elle a atteint l'ensemble du peuple. En raison de 2 fautes majeures, que sont le meurtre et l'idolâtrie, Hachem va exiler les Bné Israël de leur terre ; « Je les ai dispersés parmi les nations, et les ai disséminés dans les pays. » Cependant, même dans cet exil, les enfants

d'Israël continuent pourtant de pécher et provoquent un 'hilloul Hachem (profanation du nom de D.ieu) parmi les peuples étrangers au sein desquels ils résident. Afin d'éviter la prolongation de cette profanation, Hachem décide alors, de mettre un terme à cet exil « ...Je vous rassemblerai de tous les pays et Je vous ramènerai sur votre terre... ». Les Bné Israël se repentiront avec sincérité, mais Hachem devra aussi intervenir et leur déverser « des eaux purificatrices ». Ces versets décrivent la délivrance finale et définitive que nous attendons tous. De plus, Hachem nous donnera « ...un nouveau cœur...un cœur de chair » ; un cœur souple qui se pliera

entièrement à Sa volonté, et il insufflera en nous un esprit nouveau. Ainsi régénérés, les enfants d'Israël seront disposés à écouter et suivre les instructions d'Hachem. D.ieu promet alors, d'assurer la sécurité dans le pays et d'y déverser une abondance matérielle. Erets Israël connaîtra une fertilité exceptionnelle, au point que les peuples alentours ne pourront que reconnaître l'œuvre de D.ieu. Enfin, les Bné Israël se multiplieront et croîtront de manière extraordinaire. « ...même les villes autrefois désertées, regorgeront de bétail humain, et ils sauront que Je suis Hachem ».

A la rencontre de notre histoire

Les huitième et neuvième expulsion des Juifs de France (1491 et 1501)

L'édit d'expulsion des Juifs sera étendu aux divers grands fiefs au fur et à mesure de leur réunion à la couronne de France : la Bretagne en 1491 et, en 1498, la Provence où Louis XII doit invoquer les hérésies et mauvais exemples dans un édit d'expulsion repris le 22 mai 1500, réitéré le 31 juillet 1501 et finalement appliqué en septembre à ceux qui ont refusé le baptême. Beaucoup partent en Terre Sainte et en Afrique du Nord et s'appellent Sarfati (Français), Narboni, Elbaz (Biterrois) etc... Certains reviendront en 1962, aucun n'ayant pu évidemment aller en Espagne, interdite depuis 1492.

Plus de 1000 ans après leur arrivée en terre de France, il ne reste plus de communautés juives qu'hors du Royaume dans les États du pape, en Savoie et en Alsace-Lorraine. Dans le Dauphiné, le traité de Romans de 1349 protège de l'expulsion les quelques dizaines de familles qui partiront finalement pour l'Italie, les pays allemands et les États papaux de Provence sous l'effet des pressions discriminatoires et malgré les efforts de Louis XI pour les faire revenir en 1452. De même en Savoie, les discriminations feront fuir les Juifs vers 1460 à l'exception de Nice où ils survivent dans un ghetto.

David Lasry

Pirké Avot

Antignoss ich sokho nous recommande la chose suivante : « ne soyez pas comme des serviteurs servant leur maître sous condition de recevoir un prix mais soyez comme des serviteurs servant leur maître sans la condition de recevoir un prix et que soit sur vous la crainte du ciel » (Avot 1,3)

Plusieurs questions se posent sur cet enseignement :

1) Pourquoi cette maxime est composée dans un premier temps de deux phrases, une sous la forme négative, l'autre sous la forme positive, pour nous apporter le même enseignement qui aurait dû se résumer en une seule, induisant la seconde : servez le maître sans condition de rétribution ?

2) Comment ce précepte peut-il être en adéquation avec ce que nous dit la Torah à maintes reprises : "Observez Mes commandements afin que Je puisse vous accorder Mes bontés" (comme dans le Chéma par exemple) ?

Et si nous serions tentés de répondre que la Torah ne vient pas nous enseigner la rétribution mais la conséquence et qu'en aucun cas, cela ne peut être pris pour une condition préalable à la pratique (puisque le conditionnement est inversé), le Talmud nous apprend que celui qui donne de la tsédaka à condition que son fils vive, est considéré comme un juste complet. De plus, l'intérêt que la Torah a de nous informer de la conséquence positive de nos actes nous semblerait opaque si ce n'était au moins en partie, afin de nous en servir comme motivation pour l'observance des mitsvot.

3) En quoi la phrase de clôture de la michna relatant la crainte du ciel est-elle en lien avec la nécessité de servir Hachem de manière désintéressée ?

Pour répondre à cela, le Maharal nous explique la chose suivante :

L'auteur de la michna dut employer une formule redondante afin de nous enseigner qu'il n'y a pas qu'un seul chemin valable qui disqualifierait automatiquement le second.

Les deux existent, sont justes et méritent d'être cités. Le 'lichma' ou 'lo lichma' c'est-à-dire, au nom exclusif de la mitsva ou alors agrémenté d'une motivation annexe. Il est évident que l'apothéose du service divin se trouve dans le lichma, servir non pas dans un intérêt personnel mais par amour de D-ieu. Bien que le lo lichma conduit au lichma par le biais de l'accoutumance presque mécanique, ce qui nous conduit à l'intérioriser et la pratiquer pour la seule raison qu'elle fait partie de notre identité et de notre ADN. Ce qui a pour conséquence le perfectionnement de notre âme et donc l'accomplissement de la réelle volonté divine.

Cependant, nous n'aurions pas atteint le niveau optimal, celui de pratiquer par amour de D-ieu, bien que nous aurions rempli l'objectif principal celui de nous accaparer pleinement les mitsvot afin de nous en imprégner.

Toutefois, le Tana étant venu nous apprendre la primauté de l'amour de D-ieu comme motivation principale dans la pratique des mitsvot, se doit de finir cette doctrine par l'enseignement « et que soit sur vous la crainte du ciel » afin que l'amour n'éclipse pas la crainte nécessaire (ce qui serait la tendance naturelle due à la création d'une proximité provoquée par l'amour) et en cela, maintient l'équilibre parfait.

G.N.

La Maison de Hachem

Après avoir terminé la visite des petites pièces à l'entrée de la azara, je vais maintenant aller me réchauffer. Vous devrez pour votre part, rester là, car vous ne pouvez pas dépasser la limite de la porte Nikanor. L'espace suivant est réservé uniquement aux Cohanim comme expliqué dans les précédents numéros. Je vais donc entrer dans la pièce "Beth Hamoked". Cette pièce est la pièce "chauffage" du beth hamikdach. En effet, les Cohanim marchant pieds-nus sur du marbre parfois glacé, nécessitent de temps à autres un petit réchauffement. Un grand feu y brûle sans interruption. Les Cohanim dorment d'ailleurs dans cette pièce, avec les clefs de la 'Azara' (Midot 1,8). Comme vous pouvez le constater, le Beth Hamoked se trouve en partie à l'extérieur de la Azara et en partie à l'intérieur. La porte du 'Chir' (chant), permet de rejoindre le Beth Hamoked de l'extérieur de la Azara. De tout côté, la pièce comporte une sorte d'escalier en pierre, c'est dessus que les Cohanim dorment, comme nous voyons les gardiens de cours royales qui ne dorment jamais dans un lit mais sur le sol. (Rambam...).

Moshé Uzan

Recherche Paracha

La Torah emploie 3 fois dans notre Paracha un lachon de « Hakama » (**Takim èt Hamishkan, Houkam Hamishkan, vayakom Moché**).

A quoi font référence ces 3 langages ?

(Kli Yakar 40,2)

Question à Rav Brand

Question : Moché a dit aux femmes qu'elles devaient se tremper au Mikvé juste avant Matan Torah. Mais où ont-elles trouvé où se tremper dans le désert à côté du Har Sinaï ?

A part le puits de Myriam, y avait-il d'autres sources d'eau là-bas ?!

Comment ont-elles fait pour que 600 000 femmes se trempent le même jour ?!

Réponse : Concernant le puits de Myriam, les juifs ont chanté : « Puits, que des princes ont creusés, que les grands du peuple ont creusés, avec le sceptre, avec leurs bâtons » (Bamidbar 21, 18).

Nos sages disent (Bamidbar Raba 21,18; Tossefta Soucca 3,3; Tossefta Sota 4; Béréchit Raba 70,8; Rachi le rapporte brièvement) qu'à chaque campement, le puits était devant le Michkan, en hauteur, et les chefs de chaque tribu, avec leur sceptre et leur bâton, ont creusé des sillons à travers tout le camp des juifs, jusque devant les tentes de chacun.

Le reste de l'eau a coulé à l'extérieur du camp, et a fait pousser tous les fruits du monde.

Chaque juif a pu allonger ce sillon vers sa tente, et avait alors un Mikvé privé dans sa tente, et de l'eau pour boire.

Rav Yehiel Brand

La Force de la Prière

La Torah nous dit dans la Parachat Vayakel que les princes des tribus ont apporté les pierres précieuses nécessaires à la confection des habits du Cohen.

Rachi rapporte qu'ils avaient dit à Moché de récolter chez chacun sa part et qu'eux viendraient à la fin pour compléter ce qui manque. Seulement, les Béné Israël ayant été très généreux, il ne manquait plus rien pour bâtir le Michkan. Les Néssiim purent malgré tout participer à travers les pierres précieuses mais la Torah leur reproche leur nonchalance dans leur contribution, en repoussant à plus tard leur don. C'est d'ailleurs pour cette raison que le mot Néssiim est ici mentionné sans youd, preuve du mécontentement de la Torah à leur égard.

Pourtant, leur promesse de combler tout ce qui manquerait nous semble être un acte de grande générosité ! Pourquoi la Torah leur reproche leur attitude ? De plus, puisqu'au

final, ils ont effectivement participé, pourquoi les critiquer ?

Pour comprendre cela, il nous faut d'abord nous pencher sur un autre point. Nous demandons à Hachem plusieurs fois par jour, dans la Téfila, de nous donner de la sagesse : "Vétèn bélibénou bina léavine", "Véaèr énénou", "honénou méitékha déa bina véaskel" etc... Pourtant, la Guémara (Nida 16b) rapporte qu'avant la naissance, un ange se présente devant Hachem pour savoir si celui qui va naître sera fort ou faible, sage ou sot... Il semble donc que le niveau de sagesse de chacun est déjà décidé en amont ! Quel est donc le sens de toutes ces téfilot ?

En fait, le but de nos prières n'est pas d'obtenir plus de sagesse, mais de réussir à exploiter au maximum tout le potentiel qui est le nôtre. En effet, chacun à une part dans la Torah que seul lui peut dévoiler. Chacun peut apporter un regard que personne d'autre, à part lui, n'aura. C'est la

raison pour laquelle, on se doit de prier pour réussir à rentabiliser complètement la part de sagesse que l'on nous a accordée. Le résultat dépendra du niveau d'ambition que l'on aura exprimé, à jouer ce rôle. Autrement dit, plus on cherchera à être efficace, plus on le deviendra.

Nous comprenons à présent le reproche fait aux princes. En repoussant leur participation à la fin, ils n'ont pas cherché de quelle manière ils pouvaient exprimer leur potentiel. En ne choisissant pas, eux-mêmes, leur offrande, ils ont raté cette occasion d'exploiter leur propre sensibilité. Mais, ils se rattraperont plus tard, au moment de l'inauguration en apportant des sacrifices. Bien que tous identiques, la Torah les répétera pour montrer que là, ils ont eu chacun une kavana personnelle.

Il ressort en tout cas, que c'est bien grâce à la prière que l'on peut espérer jouer pleinement le rôle qui est le nôtre.

(Darach david)

Jérémy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Shimon est un homme aisé qui aime bien risquer son argent sur des paris de courses de chevaux. Son ami Mickael l'écoute souvent parler de ses gains à ces fameux jeux. Mais Mickael, lui, ne préfère pas s'y risquer d'autant plus qu'il n'a pas le temps pour cela. Mais vient un jour où, fortement tenté, il propose à Shimon de lui donner une somme d'argent afin qu'à chacun de ses paris, il joue aussi pour lui. Et c'est ainsi que chaque 2-3 jours Shimon va au kiosque parier pour son compte ainsi que pour Mickael en faisant bien attention de suivre ses indications, à savoir sur quel cheval miser. Mickael, qui ne s'y connaît pas autant que Shimon, tarde à gagner son premier gain mais lorsque celui-ci arrive, il est fort fier et joyeux bien qu'il ne s'agisse pas d'une grande somme. Leur association se prolonge de longues années jusqu'au moment où Shimon découvre la magnificence de notre Torah avec tous ses merveilleux préceptes dont le fait de ne pas jouer d'argent à de tels jeux comme l'écrit le Choul'han Aroukh (H" M 370, 2) et l'explique le Chout Michné Halakhot (Tome 6, 270). Il vient alors trouver son Rav et lui dévoile son secret: pendant toutes ces années, il a gardé l'argent misé par Mickael pour son compte sans rien parier mais les rares fois où celui-ci gagnait réellement, il lui donnait la valeur

de ses gains de par son propre argent. Ainsi, il a gagné beaucoup d'argent sans jamais voler son ami. Il se pose tout de même la question à savoir s'il a quelque chose à se reprocher ?

Le Rav explique tout d'abord que Shimon n'a pas bien agi en faisant ainsi car il y a en cela Gézel Daat (vol de son esprit). En effet, on peut facilement imaginer que Mickael n'était pas d'accord avec ceci, car il a plus confiance en les responsables de la loterie qui lui reverseront ses gains (surtout si c'est une grosse somme) qu'en Shimon. Mais à fortiori, il semblerait que Shimon n'ait pas à rembourser les sommes mises, à son ami car il lui a toujours donné l'argent gagné sans jamais rien garder, donc cela n'a rien changé pour Mickael. La Guemara Guitin (65a) fait la différence entre :

1) un mari qui dit à son envoyé de donner le Guet à sa femme dans telle ville. Le mari indique un endroit précis car il ne veut pas avoir un mauvais renom là-bas et,

2) un mari qui dit simplement à son envoyé de donner le Guet à sa femme qui se trouve à tel endroit, auquel cas le mari n'a fait que lui indiquer un lieu.

Notre histoire ressemble plus au deuxième cas où, bien que Mickael préfère que Shimon parie chez le kiosquier, à posteriori il n'a fait que lui indiquer un lieu.

Haim Bellity

Comprendre Rachi

"Et tout homme chez qui se trouvaient de l'étoffe d'azur et de la pourpre, de l'écarlate, du lin fin, et des poils de chèvre et des peaux de bélier teintes en rouge et des peaux de ta'hach ils apportèrent" [35, 23]

Rachi écrit sur ce verset : "et tout homme chez qui se trouvaient de l'étoffe d'azur ou de la pourpre ou de l'écarlate ou des peaux de bélier ou de ta'hach ils apportèrent tous.". Le Sifté 'Hakhamim demande :

1. Pourquoi Rachi mentionne tout sauf le lin fin et les poils de chèvre ?
2. Qu'est-ce que Rachi vient ajouter par rapport au verset si ce n'est le "ou", sous-entendu que sans l'explication de Rachi on aurait pu se tromper et dire que c'est seulement celui qui possède tous les éléments qui les amène mais que celui qui ne les possède pas tous, n'amène rien. Pourquoi Rachi a-t-il craint que l'on fasse une telle erreur ?

Le verset tel quel, est neutre, donc en suivant quelle logique on se serait trompé en disant que c'est seulement celui qui possède tout qui amène ? Le Sifté 'Hakhamim répond :

Dans toute la construction du michkan et la confection des habits du Cohen, l'étoffe d'azur, la pourpre et l'écarlate

vont toujours ensemble ainsi que les peaux de bélier teintes en rouge et les peaux de ta'hach qui elles aussi vont toujours de pair (elles servent de couverture pour le toit du michkan). Par conséquent, sans la précision de Rachi, on se serait dit que s'il manque un des éléments, alors on ne peut rien faire et donc on aurait dit que c'est seulement celui qui possède tous les éléments qui amène et celui qui n'en possède qu'une partie n'amène pas. Voilà pourquoi Rachi a eu besoin de nous faire éviter cette mauvaise compréhension en ajoutant la conjonction "ou".

À la lumière de cela, on comprend également pourquoi Rachi n'a pas énoncé le lin fin et les poils de chèvre : avec chacun d'eux, on confectionnait une chose qui ne demandait rien d'autre : le lin fin servait lui tout seul à la confection des habits des Cohanim et les poils de chèvre servaient eux aux tentures. C'est donc évident que si quelqu'un ne possédait qu'un seul de ces deux éléments, il pouvait l'amener. Rachi n'a donc pas mentionné ces deux éléments car pour eux il n'y avait aucune raison de se tromper.

Mordekhai Zerbib